

PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET GRANDES ADMINISTRATIONS

I. — BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Banque de France

Créée en 1800

Entrée, rue Croix-des-Petits-Champs, 39
et rue de la Vrillière, 1 et 3.

Service des dépôts de titres, Place Ventadour.

Les bureaux et les caisses sont ouverts de 9 h. du matin à 4 h. du soir, dimanches et fêtes exceptés.

Les effets de commerce présentés par la Banque de France et non payés à présentation ne sont pas conservés par elle, mais on peut les retirer, en s'y présentant le soir même jusqu'à 5 h., muni de la fiche laissée par le garçon de recettes. On peut encore les payer sans frais en venant le lendemain à l'ouverture de la galerie des recettes, demander le nom et l'adresse de la personne où se trouvent les effets et en s'y rendant avant 10 heures.

Bureaux auxiliaires de recettes dans Paris.

Bureau A.	2, rue Gounod (17 ^e arr.).
— B.	61, rue Violet (15 ^e arr.).
— C.	26, rue de la Glacière (13 ^e arr.).
— D.	24-26, rue de Lyon (12 ^e arr.).
— E.	340, rue des Pyrénées (20 ^e arr.).
— F.	11 bis, rue Saint-Luc (18 ^e arr.).
— G.	11, rue Jacquemont (17 ^e arr.).
— H.	13, rue Mozart (16 ^e arr.).

Banlieue de Paris.

Clichy-la-Garenne.
Levallois-Perret.
Charenton-le-Pont.
Saint-Maurice (Grande-rue, 28-51).

Succursales et bureaux auxiliaires en province.

Agen.....	Succ.	Cahors.....	Succ.
Aix.....	—	Calais-St-Pierre..	Bur. aux.
Alais.....	Bur. aux.	Cambrai.....	Succ.
Amiens.....	Succ.	Cannes.....	Bur. aux.
Angers.....	—	Carcassonne..	Succ.
Angoulême..	—	Castres.....	—
Annecy.....	—	Cette.....	—
Annonay.....	—	Chalon-sur-	—
Arras.....	—	Saône.....	—
Aubusson..	—	Chambéry...	—
Auch.....	—	Charleville-Mé-	—
Aurillac.....	—	zières.....	Bur. aux.
Auxerre.....	—	Chartres.....	Succ.
Avignon.....	—	Châteauroux..	—
Bar-le-Duc..	—	Chaumont...	—
Bastia.....	—	Cherbourg...	—
Bayonne.....	—	Cholet.....	Bur. aux.
Beaune.....	Bur. aux.	Clermont-Fer-	—
Beauvais.....	Succ.	rand.....	Succ.
Belfort.....	—	Cognac.....	—
Besançon...	—	Compiègne....	Bur. aux.
Béziers.....	—	Digne.....	Succ.
Blois.....	—	Dijon.....	—
Bordeaux...	—	Dôle.....	Bur. aux.
Boulogne-sur-	—	Douai.....	Succ.
Mer.....	—	Dunkerque...	—
Bourg.....	—	Elbeuf-Caude-	—
Bourges.....	—	bec.....	—
Brest.....	—	Épernay.....	Bur. aux.
Brive.....	Bur. aux.	Epinal.....	Succ.
Caen.....	Succ.	Evreux.....	—

Fiers.....	Succ.	Orléans.....	Succ.
Foix.....	—	Pau.....	—
Fougères....	—	Périgueux...	—
Gap.....	—	Perpignan...	—
Gray.....	Bur. aux.	Poitiers.....	—
Grenoble....	Succ.	Puy(le).....	—
Havre (le)...	—	Reims.....	—
Houfleur....	Bur. aux.	Rennes.....	—
Laval.....	Succ.	Roanne.....	Bur. aux.
Libourne....	—	Rochefort-s.-Mer..	—
Lille.....	—	Rochelle (la) .	Succ.
Limoges.....	—	Roche-s.-Yon	—
Lisieux.....	—	(la).....	—
Lons-le-Sau-	—	Rodez.....	—
nier.....	—	Romans Bour-	—
Lorient.....	—	de-Péage...	Bur. aux.
Lyon.....	—	Roubaix-Tour-	—
Mâcon.....	—	coing.....	Succ.
Mans (le)...	—	Rouen.....	—
Marseille...	—	Saint-Brieuc..	—
Maubeuge....	Bur. aux.	Saint-Denis...	—
Mazamet....	Succ.	Saint-Dié.....	Bur. aux.
Meaux.....	—	Saint-Etienne	Succ.
Mende.....	—	Saint-Lô.....	—
Mézières-	—	St-Malo-Saint-	—
Charleville	—	Servan.....	Bur. aux.
Millau.....	—	Saint-Nazaire..	—
Montargis...	Bur. aux.	Saint-Omer...	Succ.
Montauban..	Succ.	Saint-Quentin	—
Mont-de-Mar-	—	Sedan.....	—
san.....	—	Sens.....	—
Montluçon...	—	Tarbes.....	—
Montpellier..	—	Toulon.....	—
Morlaix.....	Bur. aux.	Toulouse....	—
Moulins.....	Succ.	Tours.....	—
Nancy.....	—	Troyes.....	—
Nantes.....	—	Tulle.....	—
Narbonne...	—	Valence.....	—
Nevers.....	—	Valenciennes	—
Nice.....	—	Verdun.....	—
Nîmes.....	—	Versailles...	—
Niort.....	—	Vesoul.....	—

Banque de l'Algérie, à Alger, *Service financier à Paris*, au Comptoir d'Escompte, 14, rue Bergère.

Banque Commerciale et Industrielle, 8, rue Auber.

Banque de Dépôts et Comptes courants place de l'Opéra, 2.

Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 9, rue Boudreau.

Banque Franco-Egyptienne, boulevard Haussmann, 32. — Succursales à Alexandrie et à Port-Louis.

Banque générale de crédit, 57 et 59, rue de Châteaudun.

Banque hypothécaire de France, rue de la Paix, 4.

Banque Hypothécaire d'Espagne, Siège social à Madrid. — Comité de délégation à Paris, 5, rue d'Antin.

Banque I. R. P. des Pays autrichiens à Vienne, succursale à Paris, 12, rue du Quatre-Septembre.

Banque Impériale Ottomane à Constantinople, agence à Paris, 7, rue Meyerbeer.

Banque de l'Indo-Chine, à Paris, 34, rue Laffitte.

Banque internationale de Paris, rue Saint-Georges, 3 et 5.

Banque nationale d'Haïti, à Paris, 49, rue Taïtboul.

Banque nationale du Mexique, Siège social à Mexico, Comité à Paris, 73, boulevard Haussmann.

Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3. — **Succursales**: Amsterdam, Bruxelles et Genève.

Banque de Roumanie, Siège social à Bucharest, Comité à Paris, 7, rue de Meyerbeer.

Banque Russe et Française, 4, rue Auber.

Banque Transatlantique, rue Auber, 6.

Banque de Tunisie, à Tunis, succursales à Sousse, Sfax et Gabès. Conseil d'administration, à Paris, 6, rue Auber.

Banque de l'Union Parisienne (Agence de la Société générale de Bruxelles), à Paris, 3 et 7, rue Chauchat.

Caisse d'Amortissement et des Dépôts et Consignations, rue de Lille, 56, et quai d'Orsay, 3.

Caisse centrale Populaire, banque du travail et de l'épargne, avenue de l'Opéra, 28.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance, rue Coq-Héron, 9.

Caisse générale d'Epargne et de Crédit, rue Lafayette, 39.

Compagnie Algérienne, 11, rue des Capucines, Succursales à Alger, Bizerte, Blidah, Bône, Bougie, Constantine, Marseille, Mostaganem, Oran, Sétif, Sfax, Sidi-Bel-Abbès et Tunis.

Compagnie foncière de France, 366, rue Saint-Honoré.

Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix, 24, rue Saint-Georges.

Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14.

Succursale :

2, place de l'Opéra, Paris.

Bureaux de quartier dans Paris.

- A. 147, boulevard Saint-Germain.
- B. 108, rue de Rivoli.
- C. 2, quai de la Rapée.
- D. 11, rue Rambuteau.
- E. 16, rue de Turbigo.
- F. 21, place de la République.
- G. 24, rue de Flandre.
- H. 2, rue du Quatre-Septembre (place de la Bourse)
- I. 84, boulevard Magenta.
- K. 92, boulevard Richard-Lenoir.
- L. 86, avenue de Clichy.
- M. 87, avenue Kléber.
- N. 35, avenue Mac-Mahon.
- O. 71, boulevard Montparnasse.
- P. 27, faubourg Saint-Antoine.
- R. 53, boulevard Saint-Michel.
- S. 2, rue Pascal.
- T. 1, avenue de Villiers.
- U. 49, avenue des Champs-Élysées.
- V. 85, avenue d'Orléans.
- X. 69, rue du Commerce.
- Y. 124, faubourg Saint-Honoré.

Bureaux de Banlieue.

Asnières, 8, rue de Paris.

Charenton, 50, rue de Paris.

Enghien, 47, Graude-Rue.

Levallois-Perret, 3, place de la République.

Neuilly-sur-Seine, 92, avenue de Neuilly.

Agences en province.

Abbeville.	Hazebrouck.
Agen.	Issoire.
Aix-en-Provence.	Jarnac.
Alais.	La Ferté-Macé.
Amiens.	Lesignan.
Angoulême.	Libourne.
Arles.	Lille.
Avignon.	Limoges.
Bagnères-de-Luchon.	Lyon.
Bagnols-sur-Cèze.	Manosque.
Beaucaire.	Mans (Le).
Beaune.	Marseille.
Belfort.	Mazamet.
Bergerac.	Mont-de-Marsan.
Béziers.	Mont-Dore (Le).
Bordeaux.	Montpellier.
Bourbourle (La).	Nancy.
Caen.	Nantes.
Calais.	Narbonne.
Cannes.	Nice.
Carcassonne.	Nîmes.
Castres.	Orange.
Cavaillon.	Orléans.
Cette.	Périgueux.
Chagny.	Perpignan.
Chalon-sur-Saône.	Reims.
Châteaurenard.	Remiremont.
Clermont-Ferrand.	Roanne.
Cognac.	Roubaix.
Condé-sur-Noireau.	Rouen.
Dax.	Royat.
Deauville-Trouville.	Saint-Chamond.
Dieppe.	Saint-Dié.
Dijon.	Saint-Étienne.
Dunkerque.	Salon.
Elbeuf.	Toulouse.
Epinal.	Tourcoing.
Firminy.	Vichy.
Flers.	Villefranche-s.-Saône.
Gray.	Villeneuve-sur-Lot.
Havre (Le).	Vire.

Agences dans les pays de protectorat.

Gabès.	Diégo-Suarès.
Majunga.	Tunis.
Tamatave.	Sfax.
Tananarive.	Souso.

Agences à l'étranger.

Londres.	Melbourne.
Liverpool.	New-Orléans.
Manchester.	San-Francisco.
Bombay.	Sydney.
Calcutta.	Tanger.
Chicago.	

Crédit Algérien pour favoriser le développement Agricole, Commercial et Industriel de l'Algérie, 10, place Vendôme, Paris (1^{er}), *succursale à Alger*, 6, rue Clauzel.

Crédit foncier et agricole d'Algérie, à Alger, boulevard de la République, *succursales à Paris* ; 4, rue Mogador, à Oran, Bône, Constantine, Philippeville et Tunis.

Crédit foncier colonial, 2, rue Mogador-Prolongée.

Crédit Foncier de France, 19, rue des Capucines, Paris (1^{er}).

Crédit foncier Franco-Canadien, Siège social à Montréal, Comité d'administration à Paris à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Crédit foncier de la Marine, avenue de l'Opéra, 36.

Succursales : Lyon; Cette; Marseille; Nantes; le Havre; Dunkerque; Anvers; Londres; Bordeaux.

Crédit Lyonnais, Lyon, palais du commerce Paris, boulevard des Italiens, 19.

Crédit Mobilier Français, 3 et 5, rue Saint-Georges, Paris (9^e).

Société foncière Lyonnaise, à Paris, boulevard des Italiens, *bureaux*, 14, rue de Choiseul.

Société française de Reports et Dépôts à Paris, 9, rue Louis-le-Grand.

Société générale de Crédit industriel et commercial, rue de la Victoire, 66.

Caisse principale, rue de la Victoire, 72.

Société de Crédit mobilier, 41, rue Caumartin.

Société générale de Crédit mobilier espagnol, Madrid, paseo de Recoletos, 9; Paris, rue de la Victoire, 69.

Société générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, rue de Provence, 54 et 56.

Société générale alsacienne de banque, à Strasbourg, 8, rue du Dôme, *représentant à Paris* : La Société générale, 54, rue de Provence.

Agences. Colmar. Francfort-s.-Mein. Guebwiller. Metz. Mulhouse. Strasbourg.

Société générale I. R. privilégiée du Crédit foncier d'Autriche, Siège social à Vienne, succursale à Paris, 16, place Vendôme.

Société des Immeubles de France, 366, rue Saint-Honoré.

Société Immobilière marseillaise, à Marseille, 12, rue de la République.

Société Immobilière de Paris, 27, rue Marbeuf.

Société Lyonnaise de dépôts, de Comptes courants et de Crédit Industriel, Siège social à Lyon, Palais Saint-Pierre.

Société Marseille de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, rue de la Chaussée d'Antin, 50.

Société Financière d'Orient, 41, boulevard Hausmann.

Sous-Comptoir du Commerce et de l'Industrie, 44, rue du Louvre.

Sous-Comptoir des Entrepreneurs, 21, rue des Capucines.

Union Industrielle, 4, rue de la Michodière.

II. — COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES DIVERSES

Ardoisières

Société Ardoisière de l'Anjou, 47, boulevard de Saumur, à Angers. — AGENCE à Paris : M. Armand SOUMAIN, 64, rue Saint-Sabin.

Asphaltes

Asphaltes de France (*Compagnie générale des*), quai Valmy, 117 et 119. — SUCCURSALE à Lyon, rue Bât-d'Argent, 29.

Bascules

Bascules automatiques (*Société anonyme française des*), rue Laffitte, 3.

Canaux

Canal de l'Espierre (*Société anonyme du*) Paris.

Canal Interocéanique de Panama (*Compagnie universelle du*), rue Caumartin, 46.

Canal de Suez (*Compagnie universelle du*), rue Charras, 9.

Constructions pour Chemins de fer et Tramways

Accessoires pour matériel de chemins de fer (*Société générale de construction d'*), à Saint-Denis.

Batignolles (*Société de construction des*) (ancienne Société Gouin et Cie), avenue de Clichy, 176.

Bléuze-Borne d'Anzin (*Ateliers de la*), à Anzin (Nord). — Représentant à Paris : M. GALOPIN, 58, boulevard Voltaire.

Construction (*Compagnie générale de*), 114, rue de la Gare, à Saint-Denis (Seine).

Construction de Matériel roulant pour Chemins de fer (*Société de*), 44, rue des Petits-Ponts, à Pantin (Seine).

Constructions mécaniques (*Société française de*) (anciens établissements Cail), 21, rue de Londres, à Paris.

Daydé et Pillé (*Constructions métalliques et mécaniques*), à Creil (Oise). — BUREAUX à Paris, 29, rue de Clécaudun.

Extrême-Orient (*Société française industrielle d'*), 18, avenue de l'Opéra.

Fives-Lille (*Compagnie de*) pour constructions mécaniques et entreprises, 64, rue Caumartin, Paris.

Franco-Belge pour la construction de machines et de matériel de chemins de fer (*Société anonyme*), avenue de l'Opéra, 10.

France (*Société des ateliers et chantiers de*), 27, rue d'Astorg, Paris.

Gironde (*Société anonyme des chantiers et ateliers de la*), 62, rue de Provence, Paris.

Haumont (*Ateliers de construction d'*), à Haumont (Nord).

Levallois-Perret (*Société de constructions de*) 24, rue Fouquet, à Levallois-Perret (Seine).

Locomotives sans foyer (*Compagnie d'exploitation des*) (système Lamm et Franck), rue de Rome, 11.

Loire (*Société anonyme des ateliers et chantiers de la*), 11 bis, boulevard Haussmann, Paris.

Matériel de chemins de fer (*Compagnie française de*), rue Taitbout, 64.

Matériel roulant pour chemins de fer (*Société de construction de*), route des Deux-Ponts, 44, à Pantin.

Ponts et Travaux en fer (*Société des*), rue Taitbout, 80.

Docks, Ports et Entrepôts

Bizerte (*Compagnie du port de*), 78, rue d'Anjou, Paris.

Docks et Entrepôts du Havre (*Compagnie des*), à Paris, 22, rue Drouot.

Docks et Entrepôts de Marseille (*Compagnie des*), rue de Londres, 21.

Docks et Entrepôts de Rouen (*Compagnie des*), à Rouen, 17, rue Lavoine.

Entrepôts et Magasins généraux de Paris, boulevard de la Villette, 204, bureaux, 11, rue Croix-des-Petits-Champs.

Tunis, Sousse et Sfax (*Compagnie des ports de*), 61, rue de l'Arcade, Paris.

Eaux

Eaux (*Compagnie générale des*), rue d'Anjou, 52.

Eaux de la banlieue de Paris (*Compagnie des*), rue Pagès, 1, à Suresnes.

Eaux pour l'Étranger (*Compagnie générale des*), rue d'Anjou, 52.

Eaux Vannes (*Compagnie des*), rue d'Anjou, 52.

Électricité

Air comprimé (*Compagnie parisienne d'*), 54, rue Etienne-Marcel, Paris.

Champs-Élysées (*Compagnie d'éclairage électrique du secteur des*), 2, avenue des Ternes, Paris.

Éclairage électrique (*Société l'*), 27, rue de Rome, Paris.

Éclairage et de force par électricité à Paris (*Société anonyme d'*), 26, rue Laffitte.

Edison (*Compagnie continentale*), 38, rue Saint-Georges.

Électricité (*Compagnie générale d'*), 5, rue Boudreau, Paris.

Ouest-Parisien (*Compagnie d'électricité de l'*), 73, boulevard Haussmann, Paris.

Place Clichy (*Société anonyme d'éclairage électrique du secteur de la*), 53, rue des Dames, Paris.

Rive Gauche de Paris (*Compagnie électrique du secteur de la*), 124, boulevard Saint-Germain, Paris.

Thomson-Houston (*Compagnie française pour l'exploitation des procédés*), 10-10 bis, rue de Londres, Paris.

Transmission de la force par l'électricité (*Société anonyme pour la*), rue La Fayette, 13.

Établissements métallurgiques, Forges, Fonderies, Aciéries

Arbel (*Société anonyme industrielle des établissements*), 52, boulevard Haussmann.

Aubrives et Villerupt (*Société anonyme métallurgique d'*), à Aubrives (Ardennes).

Baume et Marpent (*Usines et fonderies de*).
Agent général : M. VINÇOTTE, ingénieur civil.
107, rue La Fayette, Paris.

Chatillon, Commentry et Neuves-Maisons (*Compagnie des forges de*), 19, rue de La Rochefoucauld, Paris.

Commentry-Fourchambault et Decazeville (*Société anonyme de*), 16, place Vendôme, Paris.

Denain et d'Anzin (*Société anonyme des hauts fourneaux, forges et aciéries de*), 31, rue Mogador, Paris.

Dives (*Société d'électro-métallurgie de*), 11, place de la Madeleine, Paris.

Douai (*Société des forges de*), 52, boulevard Haussmann, Paris.

Firminy (*Société anonyme des aciéries et forges de*), 25, place Carnot, à Lyon.

France (*Société anonyme des aciéries de*), 67, rue Caumartin, Paris.

Galvanisation (*Société anonyme La*), 40, avenue Ledru-Rollin, Paris.

Haumont (*Fonderies et forges d'*), à Haumont (Nord).

Loire et du Midi (*Forges de la*), à Rive-de-Gier.
BUREAU à Paris, 57, rue de Châteaudun.

Longwy (*Société anonyme des aciéries de*), à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle).

Marine et d'Homécourt (*Compagnie des forges et aciéries de la*), 98, rue de la Victoire, Paris.

Marseille (*Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de*), 6, rue Le Pelotier, Paris.

Méditerranée (*Société anonyme des forges et chantiers de la*), 1, rue Vignon, Paris.

Micheville (*Société anonyme des aciéries de*), à Micheville-Villerupt (Meurthe-et-Moselle).

Montataire (*Société anonyme des forges et foreries de*), 16, rue Le Pelotier, Paris.

Montbard (*Société métallurgique de*), 11, place de la Madeleine, Paris.

Nickel (*Le*), 26, rue Laffitte, Paris.

Nord et de l'Est (*Société anonyme des forges et aciéries du*), 13, rue Auber, Paris.

Périgord (*Société métallurgique du*), 43, rue de Clichy, Paris.

Pont-à-Mousson (*Société anonyme des hauts fourneaux et fonderies de*), à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). BUREAU à Paris, 62, rue Caumartin.

Russie (*Société générale des hauts fourneaux, forges et aciéries en*), 56, rue de Provence, Paris.

Saut-du-Tarn (*Société anonyme des hauts fourneaux, forges et aciéries du*), 19, rue d'Athènes, Paris.

Schneider et C^{ie}, 42, rue d'Anjou, Paris.

Sedan (*Société anonyme des Forges de*), 52, rue Saint-Georges, Paris.

Travail électrique des métaux (*Société anonyme pour le*), rue La Fayette, 13.

Trignac (*Aciéries, hauts fourneaux et forges de*), 13, boulevard Haussmann, Paris.

Freins

Frein à vide (*Compagnie du*), 32, Queen Victoria Street, à Londres. — BUREAUX à Paris : 15, rue de Madrid.

Lipkowski (*Société générale des freins*), 37, rue Taitbout, Paris.

Soulerin (*Société des freins*), 45, rue de l'Arcade, Paris.

Westinghouse (*Société anonyme*), 45, rue de l'Arcade, Paris.

Gaz

Éclairage et de Chauffage (*Compagnie parisienne d'*), rue Condorcet, 6.

Éclairage et de chauffage par le gaz (*Compagnie française*), à Paris, 4, rue de Duras.

Éclairage par le gaz d'huile (*Société internationale d'*), rue Ordener, 162.

Gaz (*Compagnie continentale du*), boulevard Haussmann, 33.

Gaz pour la France et l'Étranger (*Compagnie générale du*), boulevard Haussmann, 37.

Mines et Houillères

Albi (*Société des mines d'*), 14, rue de la Victoire, Paris.

Alais (*Compagnie des mines, fonderies et forges d'*), 13 bis, rue des Mathurins, à Paris.

Béthune (*Compagnie des mines de*), 9, rue des Capucines, Paris.

Blanzky (*Société anonyme des mines de houille de*), 55, rue de Châteaudun, Paris.

Bouches-du-Rhône (*Société nouvelle de charbonnages des*), 55, rue de Châteaudun, Paris.

Bourges (*Société des mines de*), 55, rue de Châteaudun, Paris.

Bruay (*Compagnie des mines de*), à Bruay (Pas-de-Calais).

Carmaux (*Société des mines de*), 35, rue Pasquier, Paris.

Courrières (*Compagnie des mines de houille de*), à Billy-Montigny (Pas-de-Calais).

Douchy (*Mines de*), à Lourchos (Nord).

Grand-Combe (*Compagnie des mines de la*), 26, rue Laffitte, Paris.

Lens (*Société des mines de*), 30, rue Thiers, à Lille (Nord).

Loire (*Société anonyme des mines de la*), 47, rue Joubert, Paris.

Marles (*Compagnie des mines de houille de*), 7, rue Paul-Baudry, Paris.

Pontgibaud (*Société anonyme des mines et fondrières de*), 3, rue des Mathurins, Paris.

Roche-la-Molière et Firminy (*Compagnie des mines de*), 13, rue de la République, à Lyon.

Somorostro (*Société anonyme franco-belge des mines de*), 31, rue Mogador, Paris.

Pavage

Bois et Pavage en bois (*Société industrielle et commerciale de*), boulevard Haussmann, 39.

Pavage en bois (*Société anonyme de*), rue de Provence, 31.

Pavage en bois (*Société continentale de*), rue des Petits-Champs, 64.

Sociétés d'Études

Cabinet d'Études de Tramways et Chemins de fer économiques. M. Léon FRANCO, 48, avenue Victor-Hugo, Paris.

Études et Entreprises (*Société française d'*), rue de Provence, 31.

M. Laval (Henry), ingénieur civil, 96, boulevard Haussmann, Paris.

Téléphones

Téléphones (*Société générale des*), rue Caumartin, 41.

Transports fluviaux

Bateaux-Parisiens (*Compagnie générale des*), siège social à Lyon, 15, rue de la République. Bureaux à Paris, avenue de Versailles, 125.

Cochinchine (*Messageries fluviales de*), 43, rue Taitbout, Paris.

Fluviale (La) (*Compagnie française de transports par eau*), 7, rue Chauchat, Paris.

Haute-Seine (*Compagnie du touage de la*), 34, quai Henri-IV, Paris.

Havraise péninsulaire de navigation à vapeur (*Compagnie*), à Paris, 13, rue Grange-Batelière.

Navigation (*Compagnie générale de*), Paris : 28, boulevard de la Bastille. Lyon : 11, quai Rambaud.

Navigation et Constructions navales (*Compagnie française de*), 50, boulevard Haussmann, Paris.

Navigation fluviale et maritime (*Société française*).

Navigation mixte (*Compagnie de*) Siège social à Lyon, 15, rue de l'Hôtel-de-Ville. Exploitation à Marseille, 54, rue Cannebière.

Remorqueurs (*Compagnie française Les*), 2, rue du Louvre, Paris.

Seine (*Compagnie des Transports fluviaux La*), 2, rue du Louvre, Paris.

Touage et Remorquage (*Société générale de*), 19, rue d'Athènes, Paris.

Touage et Transports de la Seine de Conflans à la Mer (*Compagnie de*), rue de Château-dun, 39.

Yonne (*Compagnie anonyme de rouage et de remorquage de l'*), 28, boulevard de la Bastille, Paris.

Transports maritimes

Chargeurs réunis (*Compagnie française de navigation à vapeur*), boulevard des Italiens, 11. — Agence principale au Havre, boulevard de Strasbourg, 99.

France-Baltique (*Compagnie française de Bateaux à vapeur*), 15, rue Bleue, Paris.

Messageries maritimes (*Compagnie des*), (Paquebots-poste français), rue Vignon, 1.

Messageries nationales (*Société anonyme des*), Transports par terre et par eau, à Paris, 1, rue Vignon.

Nord (*Compagnie des bateaux à vapeur du*), place des Nations, à Dunkerque.

Ouest (*Société navale de l'*), 19, rue La Fayette, Paris.

Transatlantique (*Compagnie générale*), rue Auber, 6.

Transports maritimes à vapeur (*Société générale de*), à Paris, 8, rue Ménars.

Travaux publics

Entreprises générales de travaux (*Société parisienne d'*), rue de Provence, 8.

Travaux publics et Constructions (*Société de*), avenue de l'Opéra, 38.

Travaux publics et particuliers (*Compagnie générale des*), rue de Provence, 56.

Voitures et Wagons

Urbaine (*Compagnie parisienne de voitures l'*), à Paris, 59, rue Taitbout.

Voitures (*Compagnie générale des*), à Paris, place du Théâtre-Français, 1.

Wagons-lits et grands Express européens (*Compagnie internationale des*), rue des Mathurins 45.

ÉCOLES TECHNIQUES ET SPÉCIALES

Ecole des Ponts et Chaussées. — Créée en 1747 et réorganisée plusieurs fois depuis cette époque, en dernier lieu par le décret du 13 octobre 1851, cette Ecole, qui est située à Paris, 28, rue des Saints-Pères, a pour but spécial de former les Ingénieurs nécessaires au Corps des Ponts et Chaussées.

Sont admis exclusivement en qualité d'*Elèves-Ingénieurs*, les jeunes gens choisis chaque année parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique ayant terminé leurs cours d'études et ayant satisfait aux conditions prescrites par les règlements.

Sont admis, en outre, à participer aux travaux intérieurs de l'Ecole, des élèves externes, français ou étrangers. Les conditions d'admission ont été réglées par un arrêté ministériel, en date du 18 février 1852.

Le cours d'études est de trois ans.

Un laboratoire destiné aux essais et analyses des matières employées dans les constructions, des terres, des caux, des engrais est organisé à l'Ecole depuis 1851.

Les personnes qui désirent faire exécuter des essais et analyses des substances ci-dessus désignées, peuvent adresser *franco*, leurs échantillons, avec la suscription: *Laboratoire*, au Directeur de l'Ecole. Ces essais et analyses sont gratuits.

Ecole des Mines. — Créée en 1778, progressivement développée par la loi du 30 vendémiaire an IV (22 octobre 1795) et par l'ordonnance royale du 5 décembre 1816, cette Ecole, qui est située à Paris, 60, boulevard Saint-Michel, a pour but : 1° de former des Ingénieurs destinés au recrutement du corps des Mines ; 2° de répandre dans le public la connaissance des sciences et des arts relatifs à l'industrie minérale et en particulier de former des praticiens propres à diriger les entreprises privées d'exploitation de mines et d'usines minéralurgiques ; 3° de réunir et de classer tous les matériaux nécessaires pour compléter la statistique minéralogique des départements de la France et des colonies françaises ; 4° de conserver un musée et une bibliothèque consacrés spécialement à l'industrie minérale, et de tenir les collections au niveau des progrès de l'industrie des mines et usines et des sciences qui s'y rapportent ; 5° enfin, d'exécuter, soit pour les administrations publiques, soit pour les particuliers, les essais et analyses qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

L'Ecole reçoit trois catégories d'élèves : 1° les *Elèves-Ingénieurs*, destinés au recrutement du corps des Mines, pris parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique ; 2° les *Elèves externes*, admis par voie de concours et qui, après avoir justifié à leur sortie de connaissances suffisantes, sont déclarés aptes à diriger des exploitations de mines et d'usines minéralurgiques, et reçoivent à cet effet un brevet qui leur confère le titre d'*Elève-Breveté* ; 3° enfin, des *Elèves étrangers* admis sur la demande des Ambassadeurs ou Chargés d'affaires, par décision spéciale du Ministre.

Le cours des études est de trois ans.

Toute personne qui désire faire exécuter l'essai d'une substance minérale, est admise à en faire le dépôt au Secrétariat de l'Ecole : l'inscription de la demande du déposant mentionne la localité d'où provient la substance à essayer. Il est aussitôt procédé à ceux de ces essais qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

Tous les services de l'Ecole, enseignement, musée, bibliothèque et bureau d'essais sont gratuits.

Ecole Polytechnique. — Fondée par la Convention, le 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794), sous le nom d'*Ecole centrale des travaux publics*, elle changea cette dénomination le 1^{er} septembre 1795, contre celle d'Ecole Polytechnique. Elle est située rue Descartes, près le Panthéon, et relève du ministère de la Guerre.

L'admission à cette Ecole a lieu, chaque année, à la suite de concours publics. Les candidats doivent être Français ou naturalisés, avoir 16 ans au moins et 20 ans au plus, justifier du diplôme de bachelier ès sciences ou ès lettres. Les militaires sont exceptionnellement admis à concourir jusqu'à 25 ans, lorsqu'ils ont passé deux ans sous les drapeaux, mais ils ne peuvent être placés que dans les services militaires.

L'Ecole est soumise à l'internat et au régime militaire. Le prix de pension est de 1,000 francs par an, en sus du trousseau. Des bourses et demi-bourses, des trousseaux et demi-trousseaux sont accordés par le Ministre de la Guerre, sur la présentation des Conseils d'instruction et d'administration de l'Ecole.

Les élèves sont exempts du service militaire, en s'engageant à passer, soit dans l'Ecole, soit dans les services publics, un temps égal à celui fixé par la loi pour le service militaire.

La durée des cours est de deux ans.

Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie et dont l'aptitude physique aux services publics a été constatée ont le droit de choisir, suivant le rang de mérite qu'ils occupent sur la liste générale de classement dressée par le jury, et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, le service public où ils désirent entrer, parmi ceux qui s'alimentent à l'Ecole, savoir : *l'Artillerie de terre et de mer, le Génie militaire et le Génie maritime, la Marine de l'Etat* et le Corps des *Ingénieurs hydrographes, les Ponts et Chaussées et les Mines, le Corps d'Etat-Major, les Poudres et Salpêtres, l'administration des Télégraphes* et celle des *Tabacs*.

Ecole d'application de l'Artillerie et du Génie. — Créée par arrêté du 12 vendémiaire an XI (4 octobre 1802) et réorganisée par décret du 21 juin 1834, cette Ecole est destinée à former des officiers pour le service du corps de l'Artillerie et du Génie. Elle est installée à Fontainebleau depuis l'annexion de Metz à l'Allemagne.

Les élèves sont pris parmi ceux de l'*Ecole polytechnique* reconnus admissibles dans les services publics, d'après un examen qui détermine l'arme à laquelle ils seront appelés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet de sous-lieutenant-élève.

La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus.

Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie sont classés définitivement, suivant leur ordre de mérite, dans leur arme respective. Ils sont alors placés dans les Corps de l'Artillerie et du Génie pour occuper les emplois de lieutenant réservés aux élèves par la loi du 14 avril 1832.

En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun

d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'École d'application. (Loi du 11 avril 1831, art. 5.)

Ces quatre années leur sont comptées comme service effectif dans la liquidation de leur pension de retraite et pour leur admission dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

École du Génie maritime. — Elle relève du Ministère de la Marine et est installée à Paris, 27, quai de la Tournelle. Les élèves sont choisis parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'École Polytechnique. Des élèves libres peuvent être autorisés par le Ministre à suivre les cours oraux.

L'enseignement dure deux ans.

École centrale des Arts et Manufactures. — 1, rue Montgollier. — Fondée en 1829 et devenue Etablissement de l'Etat en 1857, cette école relève du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Elle est spécialement destinée à former des ingénieurs pour toutes les branches de l'industrie et pour les travaux et services publics dont la direction n'appartient pas nécessairement aux ingénieurs de l'Etat.

La durée des études est de trois ans. Le régime de l'école est l'externat. On n'y est admis que par voie de concours et à l'âge de 17 ans révolus. Le prix de l'enseignement est de 900 francs par an.

Un certain nombre d'élèves sont entretenus aux frais de l'Etat ou de leur département. Les candidats qui désirent prendre part aux encouragements de l'Etat doivent en faire la déclaration par écrit avant le 15 Juillet, à la Préfecture de leur département. Cette déclaration est accompagnée d'une demande motivée adressée au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

A la fin de la 3^e année des diplômés d'ingénieurs des Arts et Manufactures sont donnés aux élèves qui ont satisfait à toutes les épreuves d'un concours.

Des **Certificats de capacité** sont accordés à ceux qui, sans avoir satisfait à toutes les épreuves, ont néanmoins justifié de connaissances suffisantes sur les points les plus importants de l'enseignement.

École supérieure de télégraphie. — Instituée en 1878 et située rue de Grenelle, 103, elle est destinée spécialement à recruter le personnel du service technique de la télégraphie.

Indépendamment des élèves de l'École polytechnique classés, d'après leur numéro de sortie, dans les télégraphes, sont admis, à la suite d'un concours : 1^o les agents des Postes et des Télégraphes comptant deux ans de service ; 2^o les licenciés ès sciences, les anciens élèves de l'École Polytechnique, de l'École normale, de l'École des Mines, de l'École des Ponts et Chaussées, de l'École Forestière, de l'École Navale, de l'École Centrale ayant satisfait aux examens de sortie. Des auditeurs libres, français ou étrangers, peuvent être autorisés à suivre les cours.

La durée des études est de deux ans. Les élèves prennent le titre d'élèves-ingénieurs des télégraphes et concourent ensemble, sans distinction d'origine.

Après avoir subi l'examen de sortie, ils sont nommés sous-ingénieurs des télégraphes et attachés au service technique.

Les auditeurs libres peuvent obtenir un diplôme spécial.

École des Mines de Saint-Etienne. — Fondée en 1816 à Saint-Etienne (Loire), cette école est destinée à former des Directeurs d'exploitations de mines et d'usines métallurgiques ainsi que des Gardes-mines. Elle relève du Ministère des Travaux Publics.

Le régime de l'école est l'externat. L'instruction est gratuite. Les cours durent trois ans.

Les candidats doivent être âgés de 16 à 25 ans, sauf les militaires et les marins libérés du service qui peuvent se présenter jusqu'à 28 ans, et subir un examen d'après le programme approuvé par le Ministre.

A la fin du cours d'études, les élèves qui se sont distingués obtiennent des brevets de capacité de différents degrés.

École spéciale d'architecture. — Cette école, due à l'initiative privée et reconnue d'utilité publique en 1870 est située à Paris, 136, boulevard du Montparnasse ; elle est destinée à former des Architectes.

Le régime de l'école est l'externat. Le prix de l'enseignement est de 850 fr. par an. Des bourses sont données aux concours.

Nul n'est admis à l'école qu'à la suite d'épreuves indiquées sur un programme.

Les études durent trois ans. A la fin de la troisième année, les élèves qui en sont jugés capables prennent part à un concours général pour l'obtention d'un diplôme spécial.

Écoles d'Arts et Métiers. — Ces écoles, placées sous l'autorité du Ministre du Commerce et de l'Industrie, sont destinées à former, pour les industries correspondant à l'emploi du fer et du bois, des chefs d'atelier et des ouvriers exercés dans la pratique éclairée des arts spécialement utiles à ces industries.

Elles sont au nombre de cinq situées à Aix, Angers, Châlons-sur-Marne, Lille et Cluny. Pour y être admis il faut être Français, avoir plus de 15 ans et moins de 17 ans au 1^{er} octobre de l'année du concours et avoir été déclaré admissible par le jury d'examen.

Les écoles d'arts et métiers reçoivent des internes et des externes.

Le prix de la pension, pour les premiers, est de 600 fr. par an.

L'Etat y entretient un certain nombre de bourses et demi-bourses.

La durée des études est de trois ans.

Des brevets sont délivrés par le Ministre du Commerce et de l'Industrie aux élèves de 3^e année ayant satisfait aux examens généraux de sortie.

Institut industriel du Nord de la France, à Lille, 17, rue Jeanne-d'Arc. — Cet établissement qui est entretenu par l'Etat a pour but de former des Ingénieurs civils, des directeurs d'usines et des chefs d'atelier pour les principales industries de la région du Nord.

Les bacheliers sont admis de droit en année préparatoire, les autres candidats doivent être âgés d'au moins 15 ans et avoir subi avec succès l'examen d'admission.

Les élèves sont externes, demi-pensionnaires ou pensionnaires.

Les externes ont à payer 400 fr. par an, les demi-pensionnaires 700 fr. et les internes 1,100 fr.

Des bourses ou parts de bourses ont été fondées par les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et les principales villes de la région du Nord. L'Etat lui-même a créé six,

bourses d'internat. Ces bourses et parts de bourses sont attribuées par voie de concours.

La durée des études est de trois ans.

Des diplômes d'ingénieur civil et des diplômes de capacité sont conférés aux élèves qui ont satisfait aux examens de sortie.

École centrale Lyonnaise. — A Lyon, 20, Quai de la Guillotière. Cette école placée sous le patronage de la Chambre de Commerce a pour but de donner aux jeunes gens l'enseignement industriel et de leur faciliter l'accès des carrières exigeant la connaissance des mathématiques, de la mécanique, de la physique et de la chimie.

Les candidats doivent avoir 16 ans au moins pour prendre part aux examens d'admission.

Les élèves sont demi-pensionnaires, ils prennent à l'école leur déjeuner qu'ils sont tenus de payer chaque mois et d'avance à raison de 1 fr. par repas.

La rétribution scolaire est de 700 fr. par an, plus une somme de 10 francs pour la bibliothèque et le prix des fournitures classiques, (de 80 à 90 fr.)

Des bourses ou des parts de bourses peuvent être accordées par l'école, par la Chambre de Commerce de Lyon, par le département et la ville, par l'association des anciens élèves. Ces bourses sont données au concours. Les candidats doivent être nés à Lyon ou dans le département du Rhône.

La durée des études est de 3 ans.

A la suite des examens de sortie, il est délivré aux élèves qui les ont mérités, des diplômes de 1^{re} et de 2^{me} classe. Ces diplômes confèrent la qualification d'ingénieurs stagiaires.

École d'ingénieurs de Marseille. — A Marseille, 10, rue Duguesclin. — Cette école a pour objet de former des ingénieurs pour toutes les branches de l'industrie.

La durée des cours est de quatre années. Néanmoins, à la fin de la troisième année les élèves peuvent obtenir un certificat d'études. Après la quatrième année, les élèves qui ont satisfait aux épreuves de sortie, reçoivent un diplôme d'ingénieur.

Le régime de l'école est l'Externat. Les étrangers y sont admis au même titre que les nationaux. Les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins et subir avec succès l'examen d'admission.

École spéciale de Travaux publics et des Chemins de fer, 12, rue du Sommerard. — Cette école a été fondée il y a onze ans. Elle répondait tellement à une nécessité qu'elle a pris de suite un développement considérable et que son action s'est étendue partout en peu de temps; comme le dit M. Vuibert dans l'*Annuaire de la Jeunesse*, on se demande comment un établissement de ce genre a pu ne pas toujours exister.

Les cours sont faits au point de vue des applications pratiques; l'instruction théorique des jeunes gens est d'abord complétée, on leur donne ensuite l'instruction technique nécessaire et on leur montre, au moyen de nombreux exemples, les applications qu'ils peuvent tirer de leurs connaissances. C'est ce point de vue essentiellement pratique qui caractérise l'enseignement de l'école. Les hommes de métier peuvent aussi parachever leur instruction théorique limitée aux choses essentielles.

L'externat complet destiné aux fils d'ingénieurs, de Chefs de section, de conducteurs, forme complètement le praticien, l'homme de métier susceptible de gagner immédiatement sa vie. L'école lui donne,

d'ailleurs, une instruction théorique aussi développée que dans les grandes écoles de l'Etat, mais en éliminant, toutefois, tout ce qui n'est pas d'une utilité incontestable dans la vie industrielle.

Les jeunes gens, comme les hommes de métier, peuvent d'ailleurs s'instruire sans quitter leurs occupations. Une méthode spéciale d'enseignement par correspondance a été créée; elle a atteint aujourd'hui une telle perfection qu'elle peut rivaliser avantageusement avec l'enseignement sur place. Comme elle est individuelle, elle possède une extrême souplesse et s'adapte absolument à l'état des connaissances de chacun; sa durée n'est d'ailleurs pas limitée et on peut se faire inscrire et suivre les cours à partir de n'importe quel moment.

L'école prépare aux divers emplois techniques dans les administrations suivantes: ponts et chaussées, mines, services vicinaux, services municipaux, Compagnies de chemins de fer, services topographiques en France et dans les colonies; en outre elle fournit un personnel instruit et capable aux entreprises de travaux publics.

L'école alimente presque exclusivement en commis, conducteurs et aussi en ingénieurs sortant du rang le Personnel des ponts et chaussées. Elle tend à prendre la même importance dans les Compagnies de chemins de fer.

Les cours sont professés par des spécialistes ayant acquis une grande expérience dans leur enseignement particulier. Ils sont divisés en trois parties correspondant aux trois degrés hiérarchiques des grandes administrations de travaux publics:

COURS ÉLÉMENTAIRES. — COURS MOYENS

COURS SUPÉRIEURS.

Principales matières enseignées par l'école:

- Mathématiques élémentaires.
- Mathématiques supérieures.
- Introduction mathématique aux travaux de l'ingénieur.
- Physique et chimie.
- Géologie pratique.
- Rédaction des rapports.
- Dessin graphique et dessin des plans.
- Mètres et projets d'ouvrages d'art.
- Pratique complète des travaux et du service.
- Machines et outillage des chantiers.
- Travaux coloniaux.
- Topographie. — Tachéométrie.
- Routes et chemins vicinaux.
- Voirie urbaine et assainissement.
- Chemins de fer. — Construction. — Voie. — Entretien. — Exploitation technique et commerciale.
- Tramways.
- Rivières et canaux.
- Travaux maritimes.
- Appareils à vapeur.
- Exploitation des mines.
- Travaux du bâtiment.
- Industries du bâtiment.
- Rédaction des projets de toute sorte.

Résistance des matériaux et stabilité des constructions.

Hydraulique. — Distributions d'eau. — Assainissement.

Electricité et applications.

Machines.

Droit administratif.

Diplôme de Conducteur et d'Ingénieur de Travaux publics délivré aux anciens élèves après examens.

Plus de 80 cours autographiés remis gratuitement aux auditeurs et correspondants.

FRAIS D'ÉTUDES

Enseignement par correspondance et cours du soir :

Prix à forfait basé sur le taux de 15 à 17 francs par mois.

Externat complet :

Maison de famille annexée à l'externat. 55 francs par mois.

Sur demande adressée au Directeur de l'Ecole, envoi gratuit d'une brochure sur les conditions d'admission et l'organisation de l'enseignement et de tous renseignements détaillés.